

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 518 - page 35

35 - Ille-et-Vilaine

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo.

LE MARCHÉ AUX HÛÎTRES DE CANCALE.

Objet : représenter les 8 producteurs du marché aux huîtres auprès des administrations, collectivités locales et tous autres organismes administratifs ou économiques, d'accroître l'attractivité et la renommée du marché, de défendre les intérêts communs de ses adhérents et en particulier contribuer à la dynamisation commerciale, de réaliser des animations communes et de mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires à leur réalisation.

Siège social : 20, rue de l'Huître, 35260 Cancale.

Date de la déclaration : 27 juillet 2016.